PRÉFET
DU CALVADOS
Liberté
Égalité
Fraternité

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

ENQUÊTE PUBLIQUE PRÉALABLE A LA DÉLIVRANCE DU PERMIS DE CONSTRUIRE POUR LE PROJET DE RECONSTRUCTION DU CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE (CHU) DE CAEN NORMANDIE (OPÉRATION ANTICIPÉE) SUR LA COMMUNE DE CAEN

Par arrêté préfectoral du 12/06/2020, la demande du permis de construire pour le projet de reconstruction du CHU de Caen Normandie (Calvados) par l'établissement public « Centre Hospitalier Universitaire Caen Normandie », personne morale et maître d'ouvrage, sis Avenue de la Côte de Nacre – CS 30 001 – 14 033 CAEN cedex 9, doit faire l'objet d'une procédure d'enquête publique.

Cette enquête sera ouverte du vendredi 10 juillet au lundi 10 août 2020 inclus à 16h30.
L'opération anticipée, qui doit se dérouler entre 2020 et fin 2022, consiste en la réalisation du pôle logistique – pharmacie – administration (LPA) et la construction du bâtiment Biologie (BIO). Elle comprend en outre la réalisation au Nord-Est du site d'un parc de stationnement des véhicules de services du CHU et d'un bâtiment technique. Elle prévoit la création d'environ 24 000 m^2 de surface de plancher.

Consultation du dossier d'enquête
Le dossier d'enquête publique ainsi que les registres d'enquête à feuillets non mobiles, côtés et paraphés par le commissaire enquêteur, pourront être consultés du vendredi 10 juillet au lundi 10 août 2020 :
– sur support papier et sur un poste informatique aux adresses, jours et horaires suivants :

Lieux	Jours et horaires
DDTM du Calvados (siège de l'enquête) 10, boulevard général Vanier 14 000 CAEN	Sur rendez-vous au 02-31-43-16-00 : – du lundi au jeudi : de 9h00 à 11h45 et de 13h30 à 16h30 – le vendredi : de 9h00 à 11h45 et de 13h30 à 16h00
Communauté Urbaine Caen-la-mer 16 rue Rosa Parks 14 000 CAEN	– du lundi au jeudi : de 8h30 à 17h30 – le vendredi : de 8h30 à 16h30

– sur le site internet de l'État dans le département : http://www.calvados.gouv.fr/

– sur le site de la société « PREAMBULES »: https://www.registre-dematerialise.fr/1960

Pendant la durée de l'enquête publique, toute information sur le projet pourra être demandée à la personne ressource, représentant le maître d'ouvrage, Monsieur Pierre GILBERT, Directeur adjoint de la reconstruction du CHU de Caen-Normandie et à l'adresse : Avenue de la Côte de Nacre – 14 033 CAEN – Téléphone : 02 31 06 45 11 – Courriel : reconstruction@chu-caen.fr

Par ailleurs, toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique au siège de cette enquête à l'adresse suivante : la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) – Service urbanisme et risques – 10, boulevard général Vanier – CS 75 224 – 14 052 CAEN Cedex 4 – ou par courriel sous le lien suivant : ddtm@calvados.gouv.fr

Rencontres avec le commissaire enquêteur
L'enquête publique sera conduite par Monsieur Marcel VASSELIN, Cadre de l'industrie, retraité, en qualité de commissaire enquêteur. Le commissaire enquêteur assurera trois (3) permanences au siège de la DDTM du Calvados, 10, boulevard général Vanier – CS 75 224 – 14 052 CAEN Cedex 4, selon les plages horaires suivantes :

- le vendredi 10 juillet 2020 de 9h00 à 12h00 (ouverture de l'enquête publique),
- le mercredi 22 juillet de 13h30 à 16h30,
- le lundi 10 août 2020 de 13h30 à 16h30 (clôture de l'enquête publique).

Des entretiens téléphoniques avec le commissaire enquêteur pourront également être effectués sur rendez-vous en contactant préalablement, aux horaires habituels d'ouverture, la DDTM du Calvados au : 02-31-43-15-92.

Recueil des observations du public
Pendant toute la durée de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du dossier et formuler ses observations, propositions ou contre-propositions écrites :

– par voie électronique sous le lien : https://www.registre-dematerialise.fr/1960
– dans les registres établis sur feuillets non mobiles côtés et paraphés par le commissaire enquêteur, disponibles aux adresses et horaires ci-dessus,
– par courrier papier et/ou déposé, pendant toute la durée de l'enquête, à l'attention du commissaire enquêteur, Monsieur Marcel VASSELIN, au siège de l'enquête à l'adresse de la DDTM du Calvados rappelée ci-avant,
– par mail à l'adresse suivante : enquete-publique-1960@registre-dematerialise.fr

Pendant toute la durée d'enquête, les observations du public seront consultables sur le registre dématérialisé et dans les registres tenus à disposition du public aux adresses, jours et horaires précisés ci-dessus.

Le rapport, les avis et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête dans les mairies de CAEN, d'HEROUVILLE SAINT CLAIR, près de la communauté urbaine de CAEN LA MER et au siège de l'enquête.
Toute personne physique ou morale concernée pourra demander communication du rapport, avis et des conclusions du commissaire enquêteur à la DDTM du Calvados.
De même, ces documents seront consultables, pendant un an, sur le site internet de l'État dans le département et sur le site dédié à la consultation du public, via les liens rappelés ci-dessus.

Cette procédure s'achève avec la décision du Préfet relative au permis de construire de l'opération anticipée de reconstruction du CHU de CAEN, compétence État en application du Code de l'urbanisme.

NE PAS RECOUVRIR AVANT LE LUNDI 10 AOÛT 2020 INCLUS À 16H30